VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 JANVIER 1917 — No. 10

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

[...] Manitoba
42 [...]E PROVENCHER
SAINT-B[...]E - MANITOBA
Tél[...] Main 3377

L'UNIVERSITE

Il est entendu que nous assisterons bientôt à la réforme de l'Université. Comme tout ce qui s'est fait dans la province avant l'arrivée de M. Norris au pouvoir, notre université ne vaut naturellement rien ! Notre si savant premier-ministre et les aigles qui l'entourent vont recommencer tout *ça !*

On va nous donner ce qu'on est convenu d'appeler l'Université d'Etat, c'est-à-dire, dans la pensée des auteurs de la loi, un corps non plus seulement examinateur des candidats et distributeur de brevets, mais un corps enseignant, sous le contrôle exclusif et entier du gouvernement.

Que sera notre Université ainsi remodelée ?

Cela dépendra du texte de la loi qu'on soumettra à la législature ; cela dépendra aussi du programme des études et du corps des professeurs. Mais que le gouvernement n'essaie pas de se payer la tête du public au sujet du principe de l'Université d'Etat : il est inexact que les universités d'Etat soient les universités les plus renommées, soit en Europe, soit en Amérique. La plupart des grandes universités en Angleterre et aux Etats-Unis sont des corporations indépendantes, aidées, mais non pas encarcannées par les gouvernements. Oxford et Cambridge sont des corporations indépendantes ; indépendantes aussi sont Harvard et Yale de ce côté-ci de l'Atlantique. Or ce sont les quatre plus illustres universités anglo-saxonnes du monde entier. Ceux qui auraient des préférences pour le principe des universités privées ne sont donc pas obligés de se considérer comme des crétins intellectuels, même si le *Free Press* le dit.

* * *

Sans doute, l'Université du Manitoba peut, et doit, évoluer avec tout ce qui se meut et se développe autour d'elle. C'est ce qu'elle a toujours fait dans le passé. Jusqu'ici l'Université n'a pas été inférieure à sa tâche. Elle a été pour le public un serviteur utile, et fort obligeant. Pour répondre aux besoins qui s'affirmaient, elle a souvent modifié ses règlements, ses programmes d'études, ses méthodes. Jamais elle n'a prétendu cristalliser sa manière de faire en des formules intangibles. Elle n'a pas, malgré tout ce que le *Free Press* en puisse déclarer, attendu l'accession de M. Norris au gouvernement du pays pour apercevoir la nécessité pour elle de marcher avec les hommes et les choses de son temps. Depuis plusieurs années elle s'occupe, avec zèle et persévérance, du problème de la centralisation, *dans une juste mesure,* de l'enseignement, lequel s'est plutôt donné jusqu'ici dans les collèges. *Problème,* avons-nous écrit ; oui, problème, et problème ardu. Il y a dans cette translation des chaires enseignantes bien des choses à considérer : il y a les droits acquis des collèges fondateurs de l'Université ; il y a la question des religions ; il y a la création d'un professorat qui satisfasse d'une façon raisonnable tous les éléments qui viendront loger sous le même toit ; il y a les édifices universitaires à construire, à meubler, à outiller à toutes les fins de leur rôle.

Une affaire aussi complexe que celle-là ne devrait pas se règler rapidement et brutalement au moyen d'un texte de loi passée à la vapeur par une législature plus ou moins compétente ; elle devrait se règler plutôt lentement, par une série d'évolutions intelligentes et mesurées. C'est ainsi, croyons-nous, que l'entend la partie la plus saine du conseil universitaire. Un autre groupe du conseil désire aller plus vite en besogne.

C'est une injustice vilaine que d'accuser l'Université d'avoir été inerte dans le passé. On veut, paraît-il, une *grrande* université : moderne, imbue de l'esprit de *progrès,* capable de faire du *true citizenship,*—on connaît le tra la la... ; surtout, on veut un somptueux palais, qui remplacera les humbles collèges actuels. En certains quartiers on affecte des airs de dédain et de pitié pour cette petite université qui avait jusqu'ici délégué l'enseignement à peu près exclusivement aux collèges et s'était contentée de choisir les livres, et les professeurs, de présider aux examens et de conférer des diplômes ! Ce dédain et cette pitié sont du dédain et de la pitié de "quêteux" à cheval ! Quand cette petite université fut fondée, il s'agissait bien de faire de la magnificence ! Il s'agissait bien d'élever des palais de marbre ! Sauf exceptions, nous étions alors une population d'honnêtes *gueux,* absolument incapables de nous pourvoir d'université et d'enseignement supérieur. La province fut alors bien heureuse de posséder parmi ses pionniers des éducateurs des diverses croyances religieuses, qui construisirent des collèges à leurs frais et y convièrent la jeunesse. Ayant entrepris, sans aucun espoir de remunération matérielle, d'instruire la jeunesse de ce pays naissant, les Taché, les Machray et leurs collaborateurs, confièrent l'Enseignement aux différents collèges et constituèrent un conseil, pris dans le personnel de ces collèges, qui se chargea du programme des études, des examens et des brevets des futurs bacheliers. Cette manière de faire, qui accommodait si bien les bourses de tout le monde, assurait aussi une légitime liberté aux langues et aux cultes puisqu'elle laissait aux collèges l'enseignement de la philosophie et des arts qui se rattachent par quelque côté au dogme et à la morale.

Si l'on veut maintenant modifier la constitution de l'Université il est opportun qu'on s'arrange pour respecter les actes, les assurances et les engagements du passé. Le collège-Etat devra être un auxiliaire pour les autres collèges ; ce serait une grande injustice et un grand malheur s'il diminuait leur prestige, leur force et leur efficacité.

Ce qu'on nous annonce du futur texte de loi n'est pas fait pour nous rassurer. On ne paraît guère disposé à reconnaître de droits partiliers aux collèges-fondateurs ; chose qui peut nous faire réfléchir, le programme des études comportera une *neutralité* stricte. Pas de religion, par conséquent.

L'argument, le dada de ces doctes messieurs, c'est qu'il faut assurer à toutes les confessions religieuses et à toutes les catégories d'incroyants le libre accès de l'Université.

Or les règlements et les livres de texte actuels de l'Université sont assez larges pour assurer une légitime latitude à toutes les croyances, positives ou négatives. La section 30 de l'Acte de l'Université du Manitoba statue spécifiquement qu'aucune épreuve basée sur une croyance religieuse ne sera exigée de l'élève.

L'Université est donc *neutre,* déjà, en ce sens qu'aucune église particulière ne peut y introduire sa doctrine comme matière d'enseignement. Il n'y a donc pas de prosélytisme religieux, pas de catéchisme, si vous voulez, au sein de l'Université.

Mais que le programme comporte des auteurs de littérature chrétiens, qu'on enseigne une philosophie décisivement chrétienne, qu'on déclare par des paroles et par des actes la foi en l'existence de Dieu, en sa puissance, en sa splendeur et en sa bonté, nous devons tous nous en féliciter. Que notre législature et le Conseil universitaire ne craignent pas de confesser leur christianisme—ne fut-ce que par simple prudence humaine ! Précisément on proclame partout que la philosophie allemande, païenne et matérialiste, a produit les monstres qui ont commis les attentats de la présente guerre, violé la parole donnée, assassiné des populations entières sans la moindre hésitation parce qu'ils y voyaient leur avantage. Qu'on fasse ici table rase de Dieu et de sa Loi, qu'on sape le principe fondamental de toute autorité sur la terre, et nos populations à nous ne tarderont pas de se livrer à toutes les violences qui caractérisent aujourd'hui si tristement certaines sociétés d'Europe et même d'Amérique. Quand la foule ira casser les vitres du *Free Press* à la suite de quelque saleté du *Free Press,* le *Free Press* aura beau crier que c'est contre la loi, la foule répondra en grondant : *La loi ? Connais pas cela ! La règle souveraine c'est le peuple et sa volonté.* On peut rire de nos paroles, mais qu'on ne s'y trompe pas, si on continue stupidement dans notre pays à exalter sans cesse l'enseignement neutre, on arrivera tôt ou tard à des mécomptes sérieux.

Ce souci constant de ménager les susceptibilités de ceux qui ne croient pas est vraiment désarçonnant lorsqu'on le met en regard du peu de souci qu'on a de ménager les susceptibilités de ceux qui croient.

Si les athées ont le droit d'être protégés et subventionnés par l'Etat, pourquoi refuser le même droit aux chrétiens, qui sont du reste l'immense majorité.

Car nous ne parlons pas ici pour nous seuls. Nous parlons comme parlent la plus grande partie des protestants. Et c'est notre conviction profonde que protestants et catholiques réclament dans notre province l'enseignement religieux.

On veut, paraît-il, modeler notre Université sur les universités américaines. Sauf respect pour la grande république, on pourrait avec profit chercher des modèles ailleurs que dans ce pays où l'athéisme et le matérialisme gangrènent une effroyable portion du peuple américain, lui ont valu déjà des malheurs considérables, et lui préparent peut-être pour l'avenir les pires catastrophes. Georges Washington, le père de la puissante fédération américaine, avait tracé un tout autre programme :

"Quelque concession que l'on puisse faire à l'influence de l'éducation supérieure sur les esprits, la raison et l'expérience nous défendent de nous attendre à ce que la morale chrétienne puisse prévaloir sans les principes religieux."

C'est Gladstone, un autre protestant bien authentique n'est-ce pas, qui disait :

"Tout système qui place l'éducation religieuse à l'arrière plan est un système pernicieux."

Et avant lui, le duc de Wellington, un autre protestant qui ne passe pas pour un esprit faible même aux yeux de nos petits ministres du Manitoba, avait prononcé ce jugement effrayant :

"La science sans la religion ne tend à faire de l'homme qu'un rusé démon."

Nous pourrions citer également un autre protestant illustre, Guizot. Nous nous contentons de finir sur les paroles d'un libre-penseur, Jules Simon :

"Un peuple ne passe pas impunément plusieurs années à chasser l'idée de Dieu de son enseignement... L'instruction n'est rien sans l'éducation, mais qu'est-ce l'éducation sans Dieu ?... je mets résolument le prêtre à côté du maître et de la mère... Puisqu'on veut refaire l'âme de la France, qu'on n'oublie pas une seule des forces éducatrices. Après la famille, qui est la source par excellence des grands sentiments, il y a les deux forces que Cousin, et Thiers après lui, ont appelé les sœurs immortelles : la religion et la philosophie... La plupart des malheureux sur lesquels la justice a mis la main à la suite des derniers attentats sont des jeunes gens élevés pendant que l'image de Dieu était partout voilée. La leçon est donnée ; elle est terrible. Qu'elle soit comprise... C'est l'éducation qui fait l'homme, et c'est l'homme qui fait un peuple."

* * *

Mercredi prochain nous dirons un mot sur l'enseignement des langues latine et grecque. Ce point se soulève avec acuité dans les cercles universitaires.

Noël BERNIER.

SERVICE NATIONAL

C'est cette semaine que tous les hommes du Canada recevront du Service National un questionnaire dont le but est de faire le relevé de l'Energie canadienne.

Tous les citoyens devront se faire un devoir de répondre à ce questionnaire.

Du reste, il ne s'agit pas tant de faire le dénombrement des soldats possibles que d'opérer l'organisation économique du pays.

N'oublions pas que dans une guerre, le service de l'arrière: ensemencement des champs, industries, etc., est essentiel à toute initiative efficace du front.

L'Hon. monsieur Casgrain

La mort de l'Hon. Thomas Chase Casgrain constitue une perte sérieuse pour le pays. Le Ministre des Postes avait dès son entrée dans le cabinet pris place parmi ceux qui ont en mains la conduite réelle du gouvernement; sa carrière publique était du reste déjà longue: il y a vingt ans, il avait été ministre à Québec, dans les gouvernements Taillon et Flynn.

C'était un avocat éminent, un homme d'affaires de premier ordre et un excellent patriote. Aussi agréable dans la vie privée qu'il était éloquent et brillant dans la vie publique, M. Casgrain n'avait pas d'ennemis. Ses adversaires eux-mêmes ont toujours rendu hommage à ses qualités personnelles.

Le ministre défunt avait 65 ans; il a été emporté par une pneumonie. Ses funérailles ont eu lieu hier à Montréal, avec grand déploiement, disent les dépêches.

DE L'ACTION

(La Liberté)

Il y a une couple de semaines un bon Canadien-français de Letellier, — nous pourrions le nommer, car nous savons son nom, — entre chez un marchand de pianos à Winnipeg et demande à être servi en français.

En français, connaît pas ; on baragouine quelques mots qui sont peut-être du *Parisian French,* mais inintelligible à notre bon Canadien et à sa femme, qui parlent en français authentique.

L'explication ne fut pas longue. on planta monsieur là avec son *Parisian French* et on prit le chemin du voisin, qui engagea de suite un bon Canadien comme employé.

Marché conclu : $475 argent comptant, car notre homme de Letellier a de l'argent en poche, et le piano est maintenant rendu à destination. La tête que va faire l'autre voisin en apprenant la chose ! L'éloquence des piastres est absolument convainquante.

Faites de même: vous serez toujours respectés et servis à souhait quand vous ferez des commandes. Les vôtres y gagneront des situations, car, en définitive, nous sommes les seuls bilingues qui comptent ; le *Parisian French* a du plomb dans l'aile, il n'ira pas loin.

Ça c'est de l'action, et une action vaut cent déclaration avec accompagnement de grand orchestre patriotique.

Faites-en votre deuil, messieurs

L'Association des Producteurs de Grain (*Grain Growers*) de Prince Albert, vient de s'exprimer, par résolution, en faveur de l'enseignement exclusif de l'anglais dans les écoles de la Saskatchewan.

Il est malheureux que l'Association des Grain Growers, sorte de son domaine ordinaire pour dire une sottise.

Il y a dans l'Ouest canadien des préjugés qui sont incompréhensibles.

Partout ailleurs dans le monde entier, la langue française jouit en ce moment d'une faveur extraordinaire.

Mais dans l'Ouest canadien on est sourd et on est borgne.

On est si sourd et si borgne qu'on veut même empêcher les petits français et les petites françaises d'apprendre leur langue maternelle.

C'est d'une stupidité insondable.

Heureusement que le français continuera de s'enseigner quand même dans l'Ouest.

Les fanatiques, les ignorants, et les imbéciles de tous crins pourront en faire leur deuil.

JOFFRE, MARECHAL

Le maréchalat est le grade le plus élevé conféré à un officier général. Ce titre se rencontre dans les premiers temps de la monarchie. Il s'est appliqué d'abord à un officier supérieur placé sous les ordres du connétable ou du général en chef, et que l'on nommait maréchal de camp. Les maréchaux de camp de l'armée du roi étaient appelés maréchaux de France, pour les distinguer des maréchaux des autres seigneurs féodaux. Les maréchaux de France furent bientôt élevés au-dessus des autres maréchaux de camp, et acquirent une importance de plus en plus grande, surtout après la suppression de la dignité de connétable en 1626. Depuis cette époque, la dignité de maréchal de France est la plus élevée de l'armée. Le bâton de maréchal est la marque distinctive de cette dignité. Avant François Ier, les fonctions de maréchal étaient temporaires. Ce prince nomma le premier des maréchaux à vie, et en fixa le nombre à quatre. Ce nombre a beaucoup varié depuis; il y en eut jusqu'à vingt sous Louis XIV.

Napoléon Ier changea ce titre pour celui de maréchal d'empire qui est analogue à maréchal de France. Dix-huit furent créés en 1804.

Le titre, qui n'avait pas été conféré depuis la chute du deuxième empire, fut rétabli dès les débuts de la guerer actuelle. Le général Joffre, le nouveau maréchal, est digne des grandes traditions militaires dont la France fait la rénovation.

"Pourquoi elle veut la paix"

Sous ce titre, le *Soleil,* de Québec, vient de publier un article fort intéressant et fort instructif sur les efforts que fait l'Allemagne pour conclure une paix immédiate. Nous donnons de cet article les extraits qui pourront mieux le résumer. Il faut lire ces choses, car elles nous aident à comprendre toute la question européenne comme elle se pose à l'heure actuelle :

... ...

La vraie raison pour laquelle l'Allemagne est si anxieuse de conclure, s'il y a moyen, la paix aujourd'hui c'est que l'Allemagne a, en fait, réalisé la majeure partie — pour les neuf-dixièmes — du programme qu'elle s'était fixée en provoquant cette guerre européenne et pour lequel elle s'est préparée depuis quarante années.

... ...

Le plan de ces ambitions pangermanistes est décrit tout au long dans un ouvrage publié chez Bruno Volger, à Leipzig-Gohlis en 1911 et qui porte le titre de "La Grande Allemagne, l'œuvre du XXe siècle. L'auteur est un nommé Otto Richard Tanneberg.

Dès 1895 un livre intitulé : "La Grande Allemagne et l'Europe centrale en 1950" et édité par Throann et Groestch à Berlin, avec la sanction de l'Altdeutscher Vernband grande association pangermaniste esquissait déjà dans ses grandes lignes les plans de Tannenberg en 1911.

Enfin, depuis la guerre même. en mai 1915, un mémoire remis au Chancelier de l'empire par la Ligue des agriculteurs, la Ligue des paysans allemands, le Groupement provisoire des associations chrétiennes de paysans allemands et dont le "Temps" de Paris a donné les grandes lignes est venu confirmer l'exactitude des plans et des ambitions du pangermanisme.

... ...

Voyons maintenant en quoi consiste ce plan exposé en 1911 par Tannenberg.

Ces projets visent l'ouest, l'est, le sud et enfin la Turquie.

Voyons d'abord pour l'ouest. Voici la nomenclature d'ensemble :

	Kilomètres carrés	Population
Départements français nord et est	50,271	5,768,000
Belgique	29,451	7,500,000
Luxembourg	2,586	260,000
Hollande	38,141	6,114,000
Suisse	41,324	3,800,000
	161,773	23,442,000

Dans l'est maintenant :

	Kilomètres carrés	Population
Pologne russe	127,320	12,467,000
Provinces baltiques russes	94,564	2,686,000
Provinces russes de Kovno, Wilno Grodno	121,840	5,728,000
Total	343,724	20,881,000

Ajoutez à ces acquisitions directes comme vassales soumises dans la sphère d'action allemande, associées ou sons protectorats :

Autriche Hongrie	676,616	50,000,000
Etats Balkaniques	499,275	22,000,000
Turquie	1,792,900	20,000,000

Additionnez et vous trouverez pour l'ensemble un total de 3,474,288 kilomètres carrés avec une population de 136,323,000 âmes.

La Confédération germanique ou empire allemand actuel ayant une superficie de 540,858 kilomètres carrés et une population de 68,000,000 d'âmes, on arrive ainsi aux totaux suivant, du nouveau groupement de l'Europe centrale sous l'hégémonie de Berlin qui est l'ambition définie par le pangermaniste Tannenberg :

SUPERFICIE 4,015,146 kilomètres carrés.

POPULATION 204,000,000 d'âmes.

Or faisons remarquer tout de suite que sur ces 204 millions de population le nouvel empire germanique ne compterait que 77 millions d'allemands.

Il asservirait donc CENT DIX-SEPT MILLIONS de sujets de race non allemande !

Et c'est le Chancelier Bethmann Hollweg qui parle du profond et sincère désir de l'Allemagne de respecter le principe des nationalités et de sauvegarder les droits des petites nations.

Monsieur le président Wilson qui semble si anxieux de démêler les vraies intentions des belligérants ignore-t-il, peut-il ignorer—ces faits ?

Car ce sont justement des FAITS ACCOMPLIS.

Et c'est là où apparait dès lors la VRAIE RAISON de l'anxiété de l'Allemagne à conclure la paix MAINTENANT.

Si elle pouvait l'obtenir à cette heure, se prévalant de ses conquêtes accomplies, elle se trouverait avoir réalisé pour près des quatre cinquièmes ses ambitions telles que définies dans le plan pangermaniste de Tannenberg cyniquement publié en 1911.

... ...

Défalcation faite en ce qui concerne l'ouest l'Allemagne a réalisé à cette heure un bloc de 181 millions d'habitants.

Elle peut bien, pour faire la part du feu, afin d'obtenir le gros du gâteau, abandonner ses prétentions à l'ouest sur la France, la Belgique et la Hollande et la Suisse !

Car, de toute évidence, quelle serait le rôle auquel ces nations se trouveraient réiégués dès lors en présence d'un bloc allemand de 180 millions d'habitants compact sous le sceptre des Hohenzollern ?

Ce serait l'absorption fatale, graduelle, économiquement et sous tous les rapports de ces nations. Il suffirait à l'Allemagne d'attendre patiemment que le fruit mûrisse peu à peu pour le cueillir.

Et on s'explique ainsi sans difficulté l'empressement que met l'Allemagne à déclarer son désir de supprimer à l'avenir toute alliance ou groupement en Europe.

Parbleu elle aurait accompli son groupement elle. Elle aurait fait à son bénéfice l'e[...] l'Europe centrale et Berlin b[...] pieusement repousse avec indi[...] toute coalition future qui seule [...]urrait un jour troubler la paix de sa jouissance !

La mauvaise foi hypocrite de l'Allemagne éclate sous chaque profession de son Chancelier. Plus de groupement, plus de coalition, menaces de difficultés. Certes oui, puisque ces coalitions et groupements écartés c'est justement la mort lente, la mort inexorable de ces autres puissances : la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse et pour l'Allemagne la certitude de les cueillir tôt ou tard sans périls.

Et la Grande-Bretagne ? quel serait son avenir désormais

L'Allemagne est anxieuse, on le comprend donc, de faire une paix qui lui assurerait ainsi la réalisation de la presque totalité de ses ambitions, qui lui garderait la certitude, dans un avenir prochain, de les pouvoir compléter sans grand risque.

Or, elle est d'autant plus anxieuse qu'elle réalise sans aucun doute qu'elle a toutes les chances désormais, si la guerre se poursuit, de voir s'effriter les conquêtes réalisées : elle a obtenu son apogée. Toutes les probabilités sont qu'elle diminuera au lieu de croitre.

... ...

Et puis, il ne faut pas oublier non plus une autre considération et qui aux yeux de Berlin, prévue, calculée, doit être la pensée dominante.

Dans ce groupement où la population allemande proprement dite serait déjà en telle infériorité—77 millions contre 81 millions—il importe d'épargner le plus possible, dès maintenant, la vie des soldats allemands, si, au lendemain de la Paix, Berlin ne veut pas se trouver, même victorieux, avec un groupement allemand tellement affaibli en nombre comme aussi en richesse que sa domination sur l'ensemble du reste de la population se trouverait singulièrement difficile et peut-être compromise.

Dès maintenant dans une lutte du genre de celle qui devra se faire si la paix ne se réalise pas au gré de l'Allemagne Berlin ne pourra plus guère compter désormais que sur les soldats allemands pour pouvoir résister aux assauts des Alliés.

Les ressources de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie, de la Turquie même sont à peu près épuisées en hommes et c'est sur les Teutons que, de plus en plus, retombera la lourde charge de combats de plus en plus meurtriers.

LES HEROS CATHOLIQUES

(L'Echo de Paris)

Monsieur Maurice Barrès, de l'Académie française, *publie dans* l' "Echo de Paris", *une série d'articles sur* "Les diverses familles spirituelles de la France". *Nous reproduisons ici son quatrième article, qui donnera à nos lecteurs une idée de* la virulence *du catholicisme dans l'armée française, où c'est par dizaines de milliers qu'on compte les héros chrétiens prêts à être des martyrs. Dame ! Ce n'est pas impunément que 30,000 prêtres et plusieurs centaines de mille de nos jeunes des cercles catholiques, âmes d'apôtres, se trouvent, semence magnifique, répandus dans l'admirable armée qu'est* l'armée française.

Certes, les Combes et compagnie, ceux qui voulaient "les curés sac au dos", *ne se doutaient pas de la propagande catholique de tout premier ordre qu'ils allaient faire parmi toute la sève française (les hommes dans la force de l'âge) en votant leur fameuse loi !*

Dans mon dernier article, à peine avais-je commencé de montrer des prêtres qui, après avoir prêché l'acceptation du sacrifice, payent d'exemple sous le feu, je m'arrêtai faute de place. Et voici qu'aujourd'hui, quand je veux reprendre mon énumération, je retrouve la même difficulté. Rien que pour les affaires de Champagne et pour le seul mois de septembre 1915, je connais 156 dossiers individuels de prêtres et de religieux morts au champ d'honneur. Même en me bornant, comme je voulais faire, aux citations pour Croix de guerre avec palme, pour Médaille militaire et pour Légion d'honneur, je constate que ces preuves rempliraient les colonnes du journal. Force m'est donc de me priver de ces documents, jusqu'à ce que je réunisse en volume ces articles. D'ailleurs, ces textes officiels sont immobiles comme des pierres tombales, et ce que nous voudrions, c'est surprendre dans sa passion et son frémissement un de ces prêtres anima-

(A suivre sur la 4ème Page)

Le discours de Lloyd-George

Londres, 21.—Presque toutes la presse anglaise estime que M. Lloyd-George a parfaitement interprété le sentiment du peuple anglais par sa réponse à la proposition de paix de l'Allemagne.

Le *Times* dit : "M. Lloyd George a exprimé les désirs et les pensées de la nation et il a présenté un programme qui sera appuy cordialement par tous." La plupart des autres journaux ont tenu à peu près le même langage. La presse, en général, déclare que M. Lloyd-George et lord Curzon ont prononcé des discours modérés, fermes et remplis d'arguments irréfutable. Elle déclare aussi que la nation est prête à s'imposer les sacrifices voulus pour obtenir des puissances du centre la réparation et la garantie indispensables. La déclaration ministérielle n'a soulevé nulle par un mouvement hostile au gouvernement. Le *Daily News* affirme que le rejet de l'offre de paix ne signifie pas que l'Entente ne désire pas la fin du conflit, mais que les Allemands, pour demander la paix, doivent prendre l'attitude de vaincus.

Le *Daily News* espère que les alliés prépareront le plus tôt possible les conditions qui leur permettraient de consentir à entamer des négociations.

Le *Mail*, qui toujours a demandé le recours aux mesures extrêmes contre l'Allemagne, dit: "Il n'y a pas d'obstacles empêchant le rétablissement de la paix si l'Allemagne veut réellement la fin de la guerre. Elle n'a qu'à abandonner les pays qu'elle occupe et nous discuterons les questions relatives aux réparations et aux garanties nécessaires."

"Le principe du service national universel a été bien accueilli par tous les partis. Il est entendu que déjà le premier ministre a consulté les principaux chefs des unions ouvrières et qu'il a obtenu leur appui." Tels sont une partie des commentaires du *Chronicle* sur la séance d'hier de la chambre des communes.

L'HEURE DE L'ACTION

Extraits d'un article du *Journal de Rouen*.

Le ministère peut être considéré comme constitué. Nous parlons de celui que M. Lloyd-George forme à Londres. Nous ne parlons pas encore de celui que doit réunir M. Briand, car il ne fau pas s'y tromper, l'opinion publique, en France, attend que M. Briand groupe, autour de lui, un petit nombre d'hommes ayant de savoir, la pratique et la volonté. Il se peut qu'il soit obligé de chercher en dehors du parlement des hommes réunissant ces qualités. Cela n'étonnera pas le pays qui s'aperçoit un peu tard, et dans des circonstances critiques, qu'il s'est laissé aller jusqu'à écarter de nos assemblées, l'élite pour y introduire les médiocres. Du moment où les représentants étaient devenus les commissionnaires de leurs électeurs et leur distribuaient les faveurs qu'ils obtenaient du gouvernement par leur docilité, cet abaissement de la valeur et du caractère était fatal.

Le chef du gouvernement doit donc recruetr ses collaborateurs parmi les meilleurs, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. S'il s'adresse à des gens ayant fait preuve d'intelligence et d'initiative dans la conduite d'entreprises importantes et ayant à lutter contre une redoutable concurrence, il sera frappé de la simplicité de leur langage. Ils parlent simplement français et, si leurs affaires se développent, ils disent qu'ils ont agrandi leurs usines et augmenté leur production. C'est au parlement qu'on entend répéter qu'il faut "intensifier" le rendement. Ceux qui déforment ainsi notre bell elangue, qui peut tout exprimer quand on la sait, sont ceux qui ne font rien et regardent travailler les autres. S'ils sont applaudis quand ils haranguent le public, ils font dire dans les journaux qu'ils ont été "ovationnés." Ces mots barbares sont fabriqués d'après les méthodes d'au-delà du Rhin.

Nos abonnés en retard voudront, bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

LA GUERRE

Paris, 28.—Combats d'artilerie sur la Somme.

* * *

L'ennemi fait de nouveaux progrès en Roumanie.

* * *

Paris, 29.—Bataille à Verdun ; les Anglais repoussent trois attaques contre leurs lignes.

* * *

Les Russes remplacent maintenant les Roumains, dont l'armée devra être refaite.

* * *

Paris, 30.—Très violent combat à Verdun. L'ennemi s'empare de quelques trancées au Mort-Homme. Mais le front français reste solide.

* * *

En Roumanie nouveaux succès de l'ennemi.

* * *

Paris.—Le général Lyautey, le nouveau ministre de la guerre annonce aux chambres que le gouvernement a décidé de donner le titre de maréchal à Joffre, *qui a sauvé le pays.*

Le général Haig fait l'éloge des troupe scanadiennes.

Paris, 2.—Combat à Verdun ; combat aussi dans les lignes anglaises.

* * *

L'invasion de la Roumanie par les Allemands continue.

* * *

Les Alliés répondent collectivement à l'Allemagne que la paix est impossible si l'Allemagne ne s'offre pas à réparer ses torts et à donner des garanties pour l'avenir.

* * *

Paris, 3.—Le front ouest est relativement tranquille. Il y a combat d'artillerie sur le front de Verdun. On croit à l'invasion possible de la Suisse par l'Allemagne.

* * *

Les Roumains inaugurent une offensive contre la Hongrie.

ERRATUM

Dans son rapport d'une récente séance faite à Bruxelles, Manitoba, notre collaboratrice Phrynette avait placé le chiffre des recettes à $485.00. Par erreur, nous avons imprimé $85.00. Nous nous corrigeons avec le plus grand empressement.

NAISSANCE

Jeudi dernier, à Winnipeg, madame J. P. Tremblay, une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de Fernande-Françoise-Noella. Parrain et marraine, monsieur et madame Noël Bernier.

Les instituteurs bilingues d'Ottawa

Les instituteurs bilingues des écoles séparées d'Ottawa ont enfin reçu leur salaire, arriéré depuis plus de deux ans. Le total se montait à $102,000.00 environ.

LE CLUB "LE CANADA"

Les gagnants de la sixème partie de whist au club "Le Canada", angle des rues Main et Graham, vendredi dernier, ont été comme suit : Dames: 1er prix, une paire de chaussure à prendre au magasin de la Compagnie Harvard et efferte par cette maison: madame E. Désautels; consolation, Mme C. Delmarque. Messieurs: 1er prix, une boîte de cigares offerte par M. F. de Gramont, M. T. Fournier; consolation, M. J. C. Pelletier. Le prix de tombola consistant en un superbe nécessaire à ongles offert par M. J. E. Bisaillon, a été pagné par Mlle V. Francis.

La prochaine partie aura lieu comme de coutume demain soir.

Dimanche soir à 8.30 hrs. M. P. Lardon parlera de "Notre Club". Les membres et leurs amis sont spécialement invités d'être présents. Il y aura de plus un joli programme de chant et de musique.

—*Communiqué.*

VENTE JUDICIAIRE
D'une Bonne Propriete de Ville

COUR DE COMTE DE ST-BONIFACE

Corbeil v. Brodeur et al

En vertu d'un ordre final décrétant vente, le dit ordre fait par Son Honneur le Juge Prud'homme de la Cour de Comté de Saint-Boniface, l'excellente propriété suivante sera mise en vente

PAR ENCAN PUBLIC

le samedi, 13 janvier, 1917, à midi, par François-Xavier Normandeau, à la Cour, Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba :

Dans la Ville de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba, et consistant dans le Lot Vingt-Neuf (29) Bloc Deux (2), lequel lot apparait sur un plan d'arpentage de partie des Lots Quatre-Vingt (80) et Quatre-Vingt-Trois (83) à Quatre-Vingt-Cinq (85) de la paroisse de Saint-Boniface, le dit plan étant enregistré au Bureau des Terres de Winnipeg sous le Numéro .974.

Telle vente sera sujette à une enchère réservée, qu'on fera connaître au temps de la vente.

La dite propriété port le No 65 rue Jeanne d'Arc, Ville de Saint-Boniface; on dit qu'il y a sur la propriété une résidence en bois, à deux étages.

L'acheteur devra déposer entre les mains du vendeur ou de son avocat, au temps de la vente, la somme de $10.00 pour chaque $100.00 du prix d'achat; le reliquat du prix d'achat devant être payé le 13 février, 1917. Pour plus amples renseignements s'adresser à

MUNSON, ALLAN, HAFNFER and HOBKIRK,
Avocats du vendeur.

Daté à Saint-Boniface,
le 21 décembre 1916.

(Signé) L. A. PRUD'HOMME,
10-11 Juge de la Cour de Comté.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut tre obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

"Please, God, keep Uncle Harry safe in battle and give him a happy dream tonight". Ceci est la prière d'une petite fille de Winnipeg, la veille de Noël. N'est-ce pas que c'est une jolie et touchante prière ?

Le patinoir de l'Union Canadienne a beaucoup de vogue. Tous les soirs il s'illumine brillamment et se remplit de monde.

On remarquera que le départ et l'arrivée des navires ne seront plus publiées par les autorités des ports canadiens : mesure de guerre.

Le calendrier français publié par MM. Maurice Dumousseau et Norbert Jutras reçoit partout un chaleureux accueil. C'est un calendrier bien fait et intéressant. La "Cusson Lumber Company" a aussi publié un calendrier français agrémenté d'une ravissante et fraiche gravure.

La législature de l'Alberta se réunira le mois prochain; comme la nôtre, elle s'occupera des crédits ruraux.

Afin de ne pas perdre de temps, les ouvriers travaillant aux munitions de guerre à Winnipeg n'ont pas pris de congé samedi dernier et le Premier de l'An. Cette suppression de congé a été consentie par les ouvriers à la demande d'Ottawa.

Le Conseil de Ville de Saint-Boniface a refusé d'enlever la taxe imposée à la "Western Canada Flour Mills Co." pour le Fonds Patriotique. Si la compagnie ne veut pas payée cette taxe, elle devra s'adresser aux autorités provinciales ou fédérales.

Son Honneur le maire Howden, messieurs les échevins Marion et Kenney, et les deux maîtres de postes de Saint-Boniface, MM. J. B. Leclerc et Garson, forment un comité chargé d'assurer l'efficacité de l'Enregistrement National dans Saint-Boniface.

Artisans Canadiens.—Dernière partie de cartes de la 7e série, mardi prochain, le 9 janvier chez les Artisans, dans la salle de M. Lavoie; il y aura distribution des prix de série, et assemblée.

Octrois faits par notre Conseil de Ville à sa dernière séance: Orphelinat Saint-Joseph, Hospice Taché, Children's Aid, Sœurs du Bon Pasteur, $100.00 chacun ; Hospice Youville et Hospice des Vieillards $150.00; Croix Rouge Française, $50.00; Fonds de Secours Belge de Saint-Boniface, $300.00.

Monsieur Nico Poppeldoff, le violoniste belge dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a donné mercredi au Fort Garry une audition des œuvres de Paganini. Monsieur Poppeldoff avait reçu dans la journée d'attristantes nouvelles de Belgique au sujet de sa famille; malgré son deuil, le courageux artiste a déroulé tout son programme avec une grande virtuosité. Si nous avions un souhait à exprimer, c'est que la population de Saint-Boniface ait avant longtemps l'occasion d'entendre ce maître musicien; il aura chez nous bon accueil.

Le drapeau a flotté à mi-mât au Bureau de Poste de Saint-Boniface, de vendredi à mardi, à l'occasion du décès de l'Hon. M. Casgrain, ministre des Postes canadiennes.

MARIAGES PROCHAINS

On annonce pour le 17 du courant le mariage de monsieur Alexandre Bernier, avocat, fils de madame T. A. Bernier, de cette ville, avec mademoiselle Emma-Louise Flanagan, fille de madame James M. L. Flanagan, de Winnipeg.

* * *

On annonce le mariage prochain de monsieur J. E. Cassette, de Fargo, Dakota, avec mademoiselle Anna-Maria Senez, fille de monsieur et madame J.-N. Senez, de Saint-Boniface.

Mardi prochain, à l'Ecole Provencher

Les élèves de l'Ecole Provencher offriront une séance à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, mardi prochain, à huit heures du soir. Voici le programme de cette séance :

Excelsior Galop ....K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher
Chants—Christmas Anthem, Gloria in Excelsis Deo, Minuit Chrétiens.
Chœur de l'Ecole Provencher
ADRESSE A SA GRANDEUR
Alphonse Samson
Capitola Polka ....Hazel
Orchestre de l'Ecole Provencher
THE MIDNIGHT MASS
A Mystery in Three Tableaux
CHARACTERS
The Child Jesus, Richard Whittingham
Hugr, Lord of Novémy..Roland Houde
Henry, the son of Hugh..Ed. La Pierre
The Devil
An Old Begger........Victor Decloux
Ministrels :
Joachim Lepine, Jean de Trémaudan, Arthur Lévêque, Alphonse Samson.
Citizens of Novémy :
Addison Mitchell, Walter Bytnar, Ambrose Macdonald.
Devils :
Conrad Segrist, Percy Steele, Wilfrid McCaughan, Wilfrid Robert.
The Royalist Overture....K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher
1 Tableau : The Calling of the Shepherds.
2 Tableau : The Adoration of the Shepherds.
3 Tableau : The Adoration of the Magi.

LA FOIRE DE SEVILLE
Opérette Bouffe en deux Actes
Personnages
Don Fernand, neveu du Prince Gouverneur.—Léon Moriset.
Frasquito, son page.—Emilien Lévêque.
Le Senor Del Las Pastillas, son précepteur.—Edouard Guilbault.
Master Porkepick, de Chicago.—Napoléon Dupas.
Juanito, hôtelier des "Trois Rois Mages".—Victor Decloux.
Pippo, petit valet de Juanito.—Joachim Lépine.
Chistolfo, fruitier.—Jean de Trémaudan.
Gilletto, fleuriste.—Alfred Paul.
Inigo, pâtissier.—Arthur Leclerc.
Alonzo, cigarier.—Charles Pelletier.
Domingo, mercier. — Joseph Guilbault.
Manuelo, imagier.—Hubert Garnier.
Antonio, bijoutier.—Arthur Lévêque.
Pedrillo, papetier. — Edouard La Pierre.
God Save the King.
Triumph March.......... K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher

Les Héros Catholiques

(Suite de la 1ère Page)

teurs. Lisez cette lettre du jeune Roland E... :

" Nous nous étions arrêtés un jour dans le village de Mareuil avant de relever le 20e corps dans les tranchées de Neuville-Saint-Vaast. Un matin, après avoir visité l'église blessée par un obus, j'étais allé au cimetière. J'y éprouvais une sensation de gêne, car de très gros obus éclataient assez près, quand devant une tombe toute fraîche, j'aperçus un prêtre, sale, en bonnet de police, avec un écusson 79 sur ce bonnet, à la figure jeune et énergique, étonnamment énergique, qui priait à genoux, en pleurant. Je me dirigeai vers lui, à travers des rangées de tombes d'officiers du 20e corps, une centaine environ, aux croix de bois toutes neuves, et comme je partais à l'attaque, je lui demandai de me confesser. Alors il se leva et me dit: "Cela, c'est la tombe de mon commandant du 79e. Ils ont été admirables ! Quel exemple !" Et me prenant par le bras, il m'emmena après avoir ajouté : "J'ai tenu à venir leur dire au revoir, avant que le régiment ne parte au repos, leur dire "au revoir", au nom de leurs gosses". Il pleurait tout en gardant sur le visage une expression d'énergie étonnante... Et, après m'avoir confessé, il me parla longtemps, longtemps. Ses yeux brillaient de fièvre en racontant ce que le 20e corps avait fait. Et sa voix avait un son étrange, un son si douloureux et si fier : "Ah ! quels admirables soldats que les nôtres ! disait-il, quelle beauté ! quel mépris de la mort ! comme le bon Dieu a dû bien les accueillir ! Si vous les aviez vus le 9 mai partir à l'attaque ! Qu'ils étaient beaux ! On m'avait mis au poste de secours, là-bas... Je ne voyais rien. Je n'ai pu y rester. Et quand j'ai vu mes enfants (le 79e) s'élancer si superbement et puis être fauchés, j'ai couru aux artilleurs... je leur criais : "Mais plus vite, tirez donc, plus vite ; vous ne voyez donc pas que ce sont mes gosses qui se font tuer !"

"Toute une heure ce prêtre fiévreux m'a raconté de bien belles histoires. Des histoires de blessés surtout : il insistait sur le mépris devant la mort des jeunes de vingt ans. Il me disait le mot de l'un d'eux après l'opération : "Gardez mon bout de bras en souvenir de moi, monsieur le major, quoique ce soit vraiment à la France et non à vous que je l'ai donné !" Il insistait sur l'exaltation des blessés de ces journées rayonnantes, qui arrivaient au poste de secours avec de très laides blessures et après des assauts furieux, et qui, tout secoués d'enthousiasme, ne savaient que dire au major : " Les Boches sont percés; ils sont chassés de France. Nous les avons vaincus, que c'est beau !" Et ils daignaient alors parler de leurs plaies.

"Et ce prêtre finissait toujours ses histoires par cette phrase fièrement et tristement jetée : " Nous avons fait notre devoir. Vous qui arrivez, faites comme le 20e corps. Et dites-vous bien que les morts au champ d'honneur vont tout droit au ciel."

Quel élargissement de l'être ! Il y a chez cet aumônier quelque chose de plus que la compassion, la gratitude et les transports d'un patriote et d'un cœur généreux devant des êtres admirables. Il voit ces soldats comme des victimes innocentes et volontaires qui rachètent de leur sang les fautes de l'humanité. Comment s'étonner qu'une telle atmosphère de sacrifice produise en abondance les fleurs les plus belles et les plus rares de la haute spiritualité. On touche au moment où la religion elle-même se dépasse en se réalisant d'une manière parfaite. "Personne n'a plus d'amour que celui qui donne sa vie." C'est là que le christianisme veut nous amener. Quand des soldats se sont offerts et meurent pour la France, le prêtre les reconnait pour ses modèles et reçoit d'eux avec prodigalité l'enseignement qu'il leur donnait la veille. "Leur mort leur a valu la sainteté suprême. C'est un dossier de canonisation que le recueil de leurs lettres", dit un aumônier. Un autre écrit : "J'ai été témoin d'actes grandioses de préparation à la mort, de sacrifices consentis et formulés à l'avance. Je garde dans mon cœur des secrets qui illumineront toute mon existence sacerdotale. Si je dois tomber à mon tour, je remercierai Dieu de m'avoir laissé de la terre une aussi réconfortante vision."

Pour les chrétiens, chaque jour de nos armées renouvelle la passion du Christ. Des dunes du Nord aux Vosges partent les deux montagnes saintes, celle des Oliviers qui est la montagne de la résignation où l'on dit: "Non ma volonté, mais la vôtre", et celle du Calvaire, qui est la montagne du sacrifice, où l'on dit : "Je remets mon esprit entre vos mains."

L'abbé Gaston Millon, capitaine au 90e régiment d'infanterie, dans ses derniers jours au milieu des soins du service au Mort-Homme, durant la semaine sainte de 1916, vit et médite les sept derniers jours du Christ.

—"Mardi saint 1916: Je médite cette parole de Joffre: "Notre victoire sera le fruit de sacrifices individuels." Le sacrifice reste la grande loi. Jésus nous a donné l'exemple. L'Eglise vit des mérites de son Maître et de ses disciples, mérites qu'ils ont gagnés par leurs sacrifices. Sacrifice jusqu'à la mort.

"Jeudi saint. La canonnade devient violente. Peu importe. Je me confie entre les mains de Jésus, prêtre souverain et Hostie. Pendant cette relève, je songerai à la Cène et à cette nuit affreuse du Jardin des Oliviers... Si vous voulez mon sang ô mon Dieu, je vous l'offre en union au sang de mon divin Sauveur.

"Vendredi saint. La nuit vient de clore la période des combats... A partir de 11 heures, le gros calibre commence. Le Mort-Homme, à notre droite, disparaît dans la fumée. Vendredi saint, journée rédemptrice du genre humain, comme nous savons bien passer cette journée. Nous avions voulu vous oublier, ô Jésus, et vous avez mis de force la mort devant nos yeux. Regarde et choisis ! Je mets ton sort éternel entre tes mains : suis-moi au Calvaire.

"Samedi saint. Jésus au tombeau, mort ! moi, dans mon abri tombeau, pouvant mourir à tous instants. Un obus vient de tomber à quelques mètres; lampe éteinte; soldat tué. O mon Dieu, recevez son âme. La mort est donc toute proche, toujours possible. Mon âme est prête à l'accueillir, elle sera ma délivrance... Si je sors de la guerre, avec quelle ardeur je me livrerai à l'apostolat des âmes... Mais ici je suis encore prêtre ; je dois donner l'exemple de la vaillance... Quelle semaine ! Jeudi saint, fête du sacerdoce ; Vendredi saint, fête du sacrifice; Samedi saint, fête du recueillemen devant la mort. Et puis Pâques, résurrection glorieuse."

Ainsi écrit-il, puis il sort de son abri pour son service. Un obus l'écrase. Pâques fut vraiment pour lui la résurrection glorieuse.

Le Christ a appliqué ses souffrances au salut de l'humanité. Le Père de Gironde s'écrie : "Mourir jeune, mourir prêtre en soldat, dans une attaque, en marchant à l'avant, en plein ministère sacerdotal, en donnant peut-être une absolution; verser mon sang pour l'Eglise, pour la France, pour mes amis, pour tous ceux qui portent au cœur le même idéal que moi, et pour les autres aussi afin qu'ils connaissent la joie de croire... Ah ! que c'est beau..."

Et tous ces héros du catholicisme ont des intentions diverses.

L'abbé Ligeard, directeur du grand séminaire de Lyon, caporal au 28e bataillon de chasseurs alpins, avant de partir pour l'action, le jour même de sa mort, écrit : "J'offre ma vie pour que se dissipent les malentendus qui existent entre le peuple de France et les prêtres." (Communiqué par l'A. C. J. F., comité de Lyon). Le Père Frédéric Bouvier, érudit spécialisé dans l'histoire comparée des religions, prêtre soldat, tué à Vermandovillers le 17 septembre 1916 en assistant des blessés, offre sa vie pour ses compagnons d'armes du...e "pour que tant d'hommes droits et bons à qui il ne manque plus que de vivre en Dieu et de vivre conformément à leur foi, se tournent définitivement vers lui." (Extrait de sa lettre d'adieu au 86e régiment d'infanterie, 9 mai 1916,)—Joseph Arnoult, soldat au 44e régiment d'infanterie coloniale et dont l'ordre au régiment dit, "a été constamment volontaire pour les patrouilles spéciales", écrit peu avant de tomber au champ d'honneur : "Je suis parti faisant à Dieu le sacrifice de ma vie, lui demandant même avec instance de la prendre bien vite. Je voudrais mourir en martyr pour mon propre salut et pour celui de la France entière." (Semaine Religieuse, Nantes, 6 juin 1915.)

De cette comptabilité mystique, les exemples sont innombrables. Ces héros catholiques respirent avec la tranquillité la plus familière dans une atmosphère de surnaturel. On connaît les prières de la recommandation de l'âme. Ce sont des acclamations que l'Eglise prononce auprès des mourants. Elle convie en des appels enthousiastes tout le ciel à venir faire cortège à l'âme qui va monter. Par delà les voiles, le soldat chrétien contemple un monde où sa place lui est réservée. Approchez et lisez cette lettre testamentaire que tient un mort sur le champ de bataille. Marie-Lucien Gaillard, élève du grand séminaire de Chavagnes-en-Paillers, a été blessé le 9 septembre 1914 et dans son agonie solitaire voici ce qu'il écrivait et ce que nous offrent ses mains glacées :

Mes bons chers tous, quand vous recevrez cette lettre, votre Dodou sera parti au ciel, ou bien c'est que des Allemands charitables l'auront ramassé sur le champ de bataille. Hier matin 8 septembre, vers 6 h. ½, quand vous étiez à la messe,—par une attention de la très sainte Providence,—j'ai été atteint par une balle qui m'a traversé la cuisse, et je suis tombé. Et à l'endroit même, je suis encore, car, par une ressemblance vraiment très indigne avec mon doux Sauveur Jésus sur la croix, je suis vraiment cloué à ma croix, n'ayant pu bouger ma jambe d'un seul millimètre. Ma blessure me fait à peine souffrir quand je ne bouge pas, mais je souffre beaucoup de la soif. Mon moral est très bon, je n'ai aucune angoisse. Mon crucifix devant moi, je prie et j'attends la volonté du bon Dieu. Vous savez qu'avant de partir j'avais fait le sacrifice de ma vie. Je l'ai renouvelé bien des fois depuis hier matin. Je le renouvelle encore une fois. Je ne redoute pas la mort; je l'ai vue et je la vois encore de trop près en ce moment. Elle n'a rien d'horrible, puisqu'elle apporte le bonheur. Vous-mêmes, je vous en prie, que votre chagrin soit silencieux, résigné et presque joyeux. Ma grande peine est de vous quitter, mais je sais vous retrouver bientôt.

Les mystiques disent qu'il faut se clouer par le désir à la croix du Christ, et l'on sait sur ce thème une belle lettre de sainte Catherine de Sienne, mais qu'est-ce que la plus ardente doctrine auprès d'un acte ! Ce prêtre soldat cloué sur la croix et sur la terre de France, c'est un fait en pleine lumière et qui nous transporte "ex umbris et imaginibus in veritatem."

Maurice BARRES,
de l'Académie française.

CONFERENCE

Dimanche, le 14 janvier, à 8.30 heures p.m., Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, donnera une conférence sous les auspices de l'Union Canadienne, dans la salle de l'Académie Provencher. Sa Grandeur parlera "Du Devoir Electoral".

Le public est cordialement invité à venir entendre cette conférence. Les dames sont admises : entrée gratuite. Plateau à la porte.

M. L.-O. GENEST

M. L.-O. Genest, qui est mort à Winnipeg, la semaine dernière était un Canadien-français de haute valeur. Comme surintendant des magasins des lignes ouest du Pacifique canadien, il a fait preuve de grandes qualités d'affaires. C'était aussi un bon patriote: zélé, obligeant, toujours plein de bonne volonté, courtois.

Ses funérailles ont eu lieu hier matin, au milieu d'un concours nombreux.

Nous offrons à madame Genest et à la famille nos vives sympathies.

UN SIECLE D'EXISTENCE

(La Presse)

Le 2 janvier 1817, deux jeunes gens inconnus du monde, sous la conduite d'un humble prêtre, se consacraient à Dieu, dans un petit village de France, appelé Lavalla.

Leur but était de se dévouer à l'enfance et de lui apprendre à connaître Dieu, sa religion sainte et les premiers éléments des connaissances humaines.

Qu'est devenue cette humble semence, jetée par un obscur ouvrier, dans un coin de terre ignoré ? Cent ans se sont écoulés; c'est aujourd'hui un grand arbre qui lève majestueusement ses branches chargés de fruits, et qui peut braver les vents et les orages.

L'homme suscité par Dieu, au commencement du siècle dernier, pour aider à la régénération de la France, était un simple vicaire de campagne. Il s'appelait Marcellin-Joseph-Benoit Champagnat.

Ce prêtre, sans illustre origine, sans fortune, qui ne fut ni un savant, ni un orateur, mit la main à une œuvre admirable, mais difficile. Il fonda l'Institut des Frères Maristes. Il y travailla 23 ans, puis, usé par de multiples travaux, il mourut à l'âge de 51 ans, quittant le monde avec l'auréole de la sainteté, laissant, pour garder son souvenir et continuer son œuvre, 300 Frères et 40 établissements.

Après sa bienheureuse mort, la société prit, ainsi qu'il l'avait prédit, un développement considérable; les fondations d'écoles se multiplièrent, non seulement en France, mais à l'étranger.

Malgré le malheur des temps, malgré les entraves que met le pouvoir civil, dans certains pays, à libre expansion, malgré les calomnies répandues à plaisir contre tout enseignement chrétien, l'Institut des Frères Maristes n'a cessé de grandir, de s'étendre et de mériter la confiance des familles.

Plusieurs fois béni et ensuite solennellement approuvé par le Saint-Siège, d'abord en 1863, et définitivement en 1903, cet Institut est aujourd'hui une des plus puissantes congrégations religieuses ; il compte plus de 6,300 membres et donne l'instruction à plus de 100,000 enfants, dans 182 diocèses différents.

Voici, par ordre de fondation, les pays dans lesquels les Frères Maristes possèdent des écoles :

France, Angleterre, Iles Fidji, Belgique, Ecosse, Irlande, Afrique du Sud, Syrie, Iles Samoa, Australie, Nouvelle - Calédonie, Nouevlle Zélande, Iles Sevchelles, Canada, Espagne, Italie, Etats-Unis, Danemark, Colombie, Chine, Suisse, Algérie, Turquie, Arabie, Brésil, Egypte, Mexique, Cuba, République Argentine, Serbie, Bulgarie, Grèce, Pérou, Hongrie, Ceylan, Congo, Chili, Madagascar, Allemagne.

Il faut dire que l'effroyable guerre qui désole l'Europe, a créé de grandes difficultés pour le maintien et la bonne marche des œuvres de cette société : c'est la ruine presque complète des provinces de Syrie, de Constantinople et du Mexique.

Plus de 800 Frères Maristes sont actuellement sous les drapeaux. Déjà plus de 70 ont trouvé la mort sur les champs de bataille, ou ont succombé à leurs blessures; notable est le nombre de ceux qui sont blessés ou prisonniers.

Récemment un Ambassadeur rendait d'eux ce magnifique témoignage : "Les Frères Maristes se sont distingués sur les champs de bataille comme ils l'avaient fait dans l'enseignement, il ne leur manque plus aucune gloire; et leur autorité s'en trouvera bien agrandie à l'avenir, par la belle conduite des leurs sur un terrain où ils étaient novices, et où partout ils ne se sont montrés inférieurs à personne; si cela a été un esurprise pour quelques-uns, ce n'est pas pour moi, certes, et je me réjouis du lustre qui en rejaillit sur eux tous."

Nombre de Frères ont reçu la médaille militaire ou la croix de guerre; plus nombreux encore sont ceux qui ont été cités à l'ordre du jour.

La maison-mère est aujourd'hui à Grugliasco, près de Turin, Italie.

Pour le Canada, la maison provinciale est à Iberville, et les maisons de formation sont à Saint-Hyacinthe, à Lévis et à Iberville.

Les RR. PP. Maristes dirigent dans la province de Québec, 2 collèges commerciaux de tout premier ordre : l'un à Saint-Vincent de Paul, à quelques milles de Montréal; l'autre à Beauceville, pour la région de Québec.

Dans ces deux institutions, récemment agrandies et restaurées, tout a été mis en harmonie avec les exigences du confort moderne. Admis dès l'âge de 7 ans, les enfants peuvent voir, en 8 années, tout le programme du cours commercial en français et en anglais, et s'assurer ainsi une formation pratique pour occuper une position avantageuse dans le monde des affaires.

Les Frères Maristes sont aussi employés au Collège de Saint-Boniface et dirigent les écoles de garçons de St-Pierre Jolys et de Ste-Anne des Chênes.

* * *

Marcellin-Joseph-Benoit Champagnat, a été déclaré Vénérable, le 9 août 1896, par Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Plusieurs autres causes de béatification sont en bonne voie : celle d'abord du Rd Frère François, premier supérieur-général, mort en odeur de sainteté, en 1881, et celle de 9 Frères Maristes, martyrisés en Chine, en 1900 et en 1906.

Tous les amis des Frères Maristes sont donc invités à s'unir à eux dans le cours de l'année 1917, pour célébrer dignement ce glorieux centenaire, et faire monter vers le ciel d'ardentes actions de grâces pour la merveilleuse prospérité accordée, pendant ce siècle, à l'œuvre du Vénérable Marcellin Champagnat.

Mgr Sinnott et ses ouailles françaises

Nos lecteurs liront avec intérêt l'adresse que les Canadiens-français de Winnipeg ont présentée à Mgr Sinnott, lors de son intronisation au siège archiépiscopal de Winnipeg, et la réponse de Sa Grandeur.

Nous empruntons à la *Liberté* ces deux documents, dont on remarquera la haute tenue diplomatique.

Adresse de M. J. E. Collon

Monseigneur,

Au nom des Canadiens-français de la ville de Winnipeg, j'ai le très grand honneur de présenter à Votre Grandeur tous leurs hommages avec leurs meilleurs souhaits de bienvenue.

Votre réputation de délicatesse, de droiture et de justice nous est parvenue aussitôt après votre nomination par Notre Très Saint Père, à la haute dignité d'archevêque du nouveau diocèse de Winnipeg, comme messagère de concorde et d'espérance pour notre avenir.

Votre nouveau troupeau canadien français, formé dans sa foi comme dans toutes ses traditions ancestrales, est convaincu que, sous la sage et bienveillante direction de Votre Grandeur, il poursuivra avec l'aide de Dieu l'accomplissement de sa mission de foi, car celui qui soutient le faible selon la justice est bien sûr de soutenir la justice.

C'est alors qu'un pasteur tel que Votre Grandeur étant avec lui en communication plus directe de cœur, formera avec lui une véritable association d'âmes qui produira des fruits de douceur pour Votre Grandeur et le bonheur pour Vos enfants, de prospérité morale pour tous; enfin ! l'espérance de fruits de vie éternelle.

C'est dans l'esprit de ce Divin Idéal, Monseigneur, que je vous prie de croire à l'entier dévouement et au profond respect de tous les Canadiens français de votre ville archiépiscopale.

Réponse de Monseigneur

Et, maintenant, mes très chers frères, vous, catholiques de langue française, permettez-moi de vous adresser quelques mots en votre belle langue. Je suis bien touché de votre démarche et je désire vous remercier d'une manière spéciale de l'acte d'hommage filial que vous venez d'accomplir envers votre nouvel archevêque. Treize ans durant, comme secrétaire de Monseigneur le Délégué Apostolique, j'ai eu bien des relations intimes avec l'épiscopat, le clergé et les fidèles de langue française de ce pays. Ce contact si fréquent et si intime je le conterai toujours parmi les plus heureuses et les plus utiles expériences de ma vie. Cela m'a procuré bien des occasions de connaître et d'apprécier leur attachement à l'Eglise, leur dévouement au Saint-Siège, leur zèle pour la propagation de l'évangile, en un mot leur fidélité dans l'accomplissement de tous les devoirs de ministres et de fils dévoués de l'Eglise. Il m'est bien agréable de saisir cette première occasion pour vous dire, à vous, catholiques de langue française du diocèse de Winnipeg, mes fils désormais dans le Seigneur, toute l'affection que je vous porte. Je crois pouvoir vous promettre tout l'intérêt et toute la sympathie d'un père, partageant, dans la mesure de mon pouvoir, vos épreuves et vos espérances.

Je vous remercie donc du fond de mon cœur des sentiments exprimés dans votre adresse. Je prie Dieu de vous bénir et de vous accorder, à vous et à vos familles, surtout pendant les fêtes que nous allons célébrer en ces jours, l'abondance de ses grâces.

THEATRES

Walker—"The Black Feather"; semaine du 8 janvier, le retour de l'orchestre symphonique et du cinéma "The Birth of a Nation"; sièges: soirée 25c à $1.00; matinée 25c à 75c.

Winnipeg, rue Notre Dame ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"Hit-The-Trail Holliday"; semaine prochaine, "The Shepherd of the Hills".

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

Frank Fogarty Minstrel; Dix et Dixie; Maude Leonce et Cie., dans "Inside Stuff"; Grace Edmund, chant; Mack et Velmar; The Berlo Diving Girls.

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Kalmar et Brown, dans "Nursery land"; Allan Denehart et Cie, dans "The Highest Bidder"; Floreng Ames et Adelaide Winthrop, dans "Caught in the Jamb"; Beatrice Herford, comédienne, paraîtra sur le théâtre de Winnipeg pour la première fois; Wallace Galvin, magicien; Miss L. Leitzel; vues et musique.

DOMINION

Jusqu'à jeudi "The Victoria Cross"; fin de la semaine, "Maria Rosa."

Le chien de Nivelle

(Les Annales)

Le général Nivelle était alors un tout jeune sous-lieutenant, en garnison dans une toute petite ville du Midi. Il possédait un admirable chien, un pointer de race très pure et de famille parfaitement noble. Le sous-lieutenant Nivelle tenait infiniment à son chien.

Or, un jour, nous raconte le *Figaro,* le chien se perdit.

Désespéré, le jeune officier se rendit au journal de l'endroit, délicieuse mais invraisemblable petite feuille de chou, qui inséra immédiatement l'annonce ordinaire, *suivie de la promesse d'une récompense extraordinaire de 200 francs.*

Le lendemain, le sous-lieutenant, qui avait bien mal dormi cette nuit-là, se présente aux bureaux du journal. Il est reçu par un mélancolique garçon de bureau.

—Le directeur ?
—Sorti, monsieur.
—Le rédacteur en chef ?
—Sorti.
—Un rédacteur ?...
—Sortis, monsieur, tous sortis..
—Mais que diable, s'étonne le lieutenant Nivelle, devenu curieux, où sont-ils donc tous allés ?
—Tiens, parbleu, explique le garçon, où j'aurais bien voulu aller aussi... à la recherche du chien...

Telle est la petite histoire que, depuis quelques jours, se passent joyeusement les héros de Verdun.

Mortgage Sale
OF VALUABLE CITY PROPERTY

Under and by virtue of the powers of sale contained in a certain indenture of mortgage, registered under the Real Property Act, which will be produced at the time of sale, there will be offered for sale by

PUBLIC AUCTION
by Frank Pearson, Auctioneer,
at his Auction Rooms, 311 Donald St.
Winnipeg, Manitoba,
ON SATURDAY THE 6th DAY OF JANUARY A.D. 1917
at the hour of Eleven (11) o'clock in the forenoon,

the following property, i.e. :

In the City of St. Boniface, in Manitoba and being lot Nine hundred and twenty-seven (927) and the most Easterly thirteen (13) feet in width of lot Nine hundred and twenty-five (925), which lots are chewn on a plan of survey of part of lot seventy-six (76) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 10.

The Vendor is informed that there is situate thereon a frame dwelling, two-storey high, fully modern and in good condition and repair.

TERMS OF SALE :—Twenty (20) per cent to be paid in cash at the time of sale, and the balance (after deducting the amount of the first mortgage and interest to date of sale, which amount will be made known at the time of sale) in accordance with the terms and conditions to be made known at the time of sale.

The property will be offered for sale subject to a reserve bid.

For further particulars apply to :

ALBERT DUBUC,
Vendor's Solicitor,
27-28 Canada Life Building,
Winnipeg, Man.

Dated at Winnipeg, Manitoba this sixth day of December A.D. 1916.
7-8

